



Modification

Délimitation des plans d'aménagement particulier "quartier existant" - PAP QE

Type de zone		Typologie de logement		Logement (s) maximum:
PAP QE - Zone d'habitation 1	HAB-1	HAB-1 • a	a = 1	pour les secteurs dont les prescriptions proviennent d'un plan d'aménagement particulier dûment approuvé par le Ministre l'Intérieur et qui est maintenu.
		HAB-1 • b	b = 4	
		HAB-1 • pap		
PAP QE - Zone mixte villageoise	MIX-v	MIX-v • pap		pour les secteurs dont les prescriptions proviennent d'un plan d'aménagement particulier dûment approuvé par le Ministre l'Intérieur et qui est maintenu.
PAP QE - Zone mixte rurale	MIX-r			
PAP QE - Zone de bâtiments et d'équipements publics	BEP	BEP • pap		pour les secteurs dont les prescriptions proviennent d'un plan d'aménagement particulier dûment approuvé par le Ministre l'Intérieur et qui est maintenu.
PAP QE - Zone de sport et de loisirs	REC			

- Délimitation des PAP approuvés - voir partie écrite PAG
- Délimitation des PAP approuvés - voir partie écrite PAG
- Secteur protégé de type "environnement construit" - C
- Délimitation de la zone verte



Fond de plan: © Origine: Administration du Cadastre et de la Topographie.
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
PCN - exercice 2013 - BD TOPO, 2013